TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

Communiqué, du 18 mars 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle, le Tribunal de Commerce de Nimes et son greffe n'accueilleront aucun public jusqu'à nouvel ordre.

Notre volonté, d'assurer un soutien aux entreprises ainsi qu'une continuité du service public, nous amène à poursuivre notre activité de la façon suivante, tant que nous pourrons le faire.

Les actes et formalités

Le greffe reste joignable par téléphone au

04.66.76.03.51

04.66.70.66.56

Le greffe reste joignable par courrier et par mail :

Registre du commerce et des Sociétés :

rcs@greffe-tc-nimes.fr

Privilèges et Nantissements :

privilege@greffe-tc-nimes.fr

Procédure Collective :

pc@greffe-tc-nimes.fr

Les services dématérialisés du greffe (Kbis, copies, formalités…) sont disponibles sur : **www.infogreffe.fr**

La saisine du tribunal est accessible en ligne sur : www.tribunaldigital.fr

12, Rue Cité Foulc - 30000 NIMES - tél. : 04.66.70.66.50. - Télécopie : 04.66.70.66.58.

Les audiences

Si vous êtes convoqués, ne vous déplacez pas. Vous serez reconvoqués.

Les audiences de contentieux sont renvoyées.

Les audiences de procédures collectives et de juges commissaires sont renvoyées.

La prévention des difficultés d'entreprises

Une permanence est assurée pour la prévention et le traitement des difficultés d'entreprises, et le cas échéant être reçus en cas d'urgence.

Vous pouvez joindre le greffe par mail à l'adresse suivante :

prevention@greffe-tc-nimes.fr

L'objet de cette cellule est de donner la possibilité aux entrepreneurs, de façon dématérialisée :

De demander l'ouverture d'un mandat de prévention de type ad hoc ou conciliation,

Les entreprises en période d'observation, en sauvegarde ou en redressement judiciaire

Nous informons les sociétés en période d'observation, en plan de redressement judiciaire ou en plan de sauvegarde, de la possibilité de suspendre momentanément les consignations et les échéances de plan.

Ces plans seront modifiés, le cas échéant, sur requête, après reprise des audiences.

Nous espérons que ces mesures, mises au service du courage, de la volonté et du civisme des dirigeants viendront en aides aux entreprises.

Jean-Marie ALBOUY
Président du Tribunal de Commerce de Nimes.

12, Rue Cité Foulc - 30000 NIMES - tél. : 04.66.70.66.50. - Télécopie : 04.66.70.66.58.